



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

SMI demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2021

Toronto, 27 avril 2021 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la Saskatchewan Mutual Insurance (SMI) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de SMI aidera à soutenir une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale pour sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts.

Cet investissement aidera aussi à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC en ce qui concerne les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral, plaidoyer qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« SMI se félicite de soutenir cette année encore le Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière. Nous comprenons à quel point il est important de mettre l'accent sur la relation de confiance qui existe entre le client et le courtier d'assurances et sur les conseils judicieux qui sont fournis aux clients jour après jour. Dans le climat d'incertitude qui prévaut dans le monde en ce moment, il est bon de savoir que les courtiers sont là et que leurs conseils apportent la tranquillité d'esprit dont les clients ont besoin. C'est d'ailleurs pour cette raison que leur rôle est si important », indique Shelley Willick, présidente et chef de la direction de la Saskatchewan Mutual Insurance. « Nous sommes heureux de participer au succès de la prochaine campagne de publicité et de travailler avec le réseau de courtage. »

Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC, ajoute : « Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur le soutien financier de SMI pour l'année 2021, et tenons à les remercier de leur confiance. Cet investissement témoigne d'un solide attachement au réseau de courtage, les courtiers jouant un rôle essentiel auprès des clients par la qualité de leurs conseils et de leurs services, particulièrement en cette période difficile. »

À propos de la Saskatchewan Mutual Insurance

La Saskatchewan Mutual Insurance (SMI) est une compagnie d'assurance de dommages sous réglementation fédérale dont les activités en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba génèrent annuellement 90 millions de dollars en primes directes souscrites. Comme il s'agit d'une compagnie mutuelle, les titulaires de police ont des droits de vote et peuvent participer à l'élection des membres du conseil d'administration chargés d'établir les orientations stratégiques et de superviser l'exécution des plans d'action. Les bénéfices non répartis soutiennent la croissance future et permettent de maintenir une solide position en capital et des taux de prime peu élevés.

En 1908, un groupe de cultivateurs de la Saskatchewan ont fondé la SMI parce qu'ils souhaitaient avoir rapidement accès à une couverture d'assurance. C'est cet esprit de pionnier qui a permis à la SMI de prospérer depuis plus de 110 ans en fournissant une protection financière et des services à

ses nombreux titulaires de police. La SMI, qui compte environ 80 employés, distribue ses produits par l'intermédiaire du réseau de courtage. Le siège social de la compagnie est situé à Saskatoon. La compagnie a également des bureaux à Calgary, Regina et Winnipeg.

La SMI cherche à fournir une protection financière aux titulaires de polices d'assurance et à ses employés. Les valeurs d'intégrité, de respect et d'excellence que la SMI défend depuis toujours ainsi que les efforts en matière de planification stratégique et d'innovation lui permettront de relever les défis à venir. Pour un complément d'information, veuillez visiter le site <http://www.saskmutual.com>.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca